Zeitschrift: Annales fribourgeoises

Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg

Band: 3 (1915)

Heft: 4-5

Artikel: La Poya

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-818078

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



LA POYA

par Et. FRAGNIÈRE.

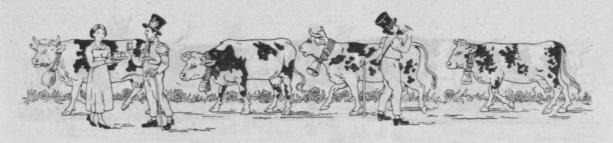
Sollicité par les très sympathiques directeurs des Annales fribourgeoises de fournir quelques renseignements sur un chant devenu populaire en pays fribourgeois, l'auteur des lignes qui vont suivre n'a guère pu se dérober à cette tâche et décliner l'aimable invitation qui lui était adressée. Malgré sa répugnance à se mettre en scène il s'est laissé persuader qu'une petite notice sur cet essai de poésie patoise pouvait offrir quelqu'intérêt.

La popularité inespérée dont jouit actuellement dans notre canton ce chant de la Poya a pu faire naître chez certaines personnes l'idée que l'origine de ce chant, — comme c'est le cas pour le Ranz des vaches, par exemple — se perdait dans l'obscurité d'un passé déjà lointain. On l'aurait fait ainsi bénéficier de ce caractère vénérable dont on se plait à auréoler ces sortes de manifestations anonymes de l'âme d'un peuple; or notre chanson ne peut en aucune façon se prévaloir de ce privilège et son origine, du moins quant au texte qui se chante actuellement, est aussi récente que peu illustre comme on pourra s'en convaincre par le petit historique que voici.

En 1881 paraissait à Fribourg un petit journal politique ayant pour titre « L'Union ». Dans un de ses premiers numéros (21 mai 1881) l'auteur de ces lignes publiait une modeste poésie en patois gruyérien qu'il avait intitulé « Le départ pour la montagne » et dont voici le texte:

Les vignettes qui agrémentent ce petit article sont dues à la plume habile de M. Eugène Reichlen qui a bien voulu les mettre à notre disposition. Nous l'en remercions bien sincèrement.

(La Réd.)



La nei ch'in va di montagné
Ti lé j'àbro chon chliori;
L'herba cret din lé campagné
Lé riondeiné chon ré pri.
Adjuchtâdé lé chénaillé
Au cou dé vothré j'armaillé
Incotchidé vothré loyi
Galé j'armailli
Diora, diora faut poyi.

2

On vei perto pè lé rotsé Verdeyi lé botsalet On ou perto din lé j'adzé Tsantolâ lé j'ojalet Adjuchtâdé etc. (refrain).

3

Le grô tignau de montagné
Fa rejuva dou tropi
Rapertsé toté ché bagné
Met to chon mondo chu pi.

4

Du le gran matin l'anhianna Incotsé le dédzonnon Et la pitita Marianna Tracué mé tié de réjon.

5

Lé j'ethrâblo enfin ché vudion, Lé bithé chaillon in dzillin; Le j'armailli lé j'accuillon, Et le tjiron in alliôbin.



Teche vini la dzeilletta, Le pindzon, le taconnet, Le meriâu, la mayintsetta, Le piti tserdiniolet.

7

Apri lé pllie ballé bithé Vin le richto dou tropi To ché reimué, nion ch'arrithé Ch'abaillé à léva lé pi.

8

Acutâde chtau bi dzouno Alliôba à toté vuei Accuilli in yithin de dzouio, Le dzouno bâu tschako nei.

9

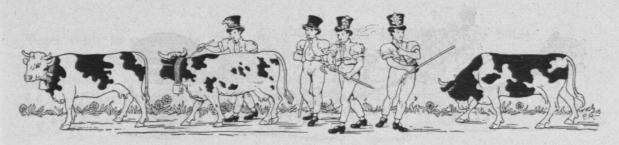
Po fourni le train dou tsalé, La tsoudeire, le j'oyi Fan crejenâ lé redalé Dou vaillin tsè bin tserdyi.

10

Can pâchon pè lé veladzo Lé j'armailli, bon luron, Guignon lé galé vejâdzo Di grahiaujé d'intié amon.

11

Chovin van implia la boille On momin on cabaret « Catherine! onna botoille « Vuto ché le popalet! »



To le mondo, dzin et bithé, Enfin l'iarronvon ou bet; Teche le patyi, la djithe Et la bouârna dou tsalet.

13

Ballé touré, dzouné modzé Mâre vatsé allâdé in tsan Tschaké neiré, tschaké rodzé Guernâ vo a vouthra fan.

14

Le lathi din la tsoudeire Cheré vudii tsô brotset Por implliâ cha panthe neire Fudré bin di gro diétset.

15

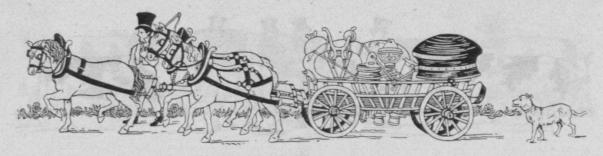
Ballé vatsé, allin midjîdé A pllin moua l'pouârta rojâ. Vo j'implliâdé nothré djîdé Et no baillidé à choupâ.

16

To chô dé vouthro bi l'uro: La motta le brétsecuô, Le chéré et le bon buro, La retséthe dè l'othô.

17

Po lé bithé lé pllie feiné Réchpé po lé Fribordzei Ché chon bailli bin di peiné Po la prime ou tchako nei.



L'ian fi pè man dé notéro Po lé vatsé po lé bâu A tsacon lou batichtéro Din on bi leivro batin nâu.

19

Chu lé mon, pè lé vani
Din lé dzau, din lé patii
Diu béneché le tropi
Lé buébo le j'armailli.
Acutâde le chenaillé
Ou cou de vothré j'armaillé
Tapâdé vothré loyi
Galé j'armailli
Oh! tiin dzouio dé poyi!

TRADUCTION FRANÇAISE.

1

La neige part des montagnes
Tous les arbres sont fleuris
L'herbe pousse dans les campagnes
Les hirondelles sont de retour.

Ajustez les sonailles Au cou de vos mères vaches Préparez vos poches à sel Beaux armaillis Bientôt, bientôt il faut alper.

2

On voit partout dans les rochers Reverdir les bouquets de bois On entend partout dans les haies vives Gazouiller les petits oiseaux.

Ajustez etc. (refrain).

3

Le gros teneur de montagnes Fait la revue du troupeau Ramasse toutes ses bêtes Met tout son monde sur pied.

A.

La grand'mère de grand matin Prépare le déjeuner Et la petite Marianne S'agite plus que de raison.

5

Enfin les écuries se vident Les bêtes sortent en gambadant Les armaillis les chassent Et les appellent en criant « liôba ». Voici venir la mouchetée Le pigeon, la tachetée Le miroir, la mésangette Le petit chardonneret.

Après les plus belles bêtes Vient le reste du troupeau Tout se bouge personne ne s'arrête Il s'agit de lever les pieds.

Ecoutez ces beaux gars Appeler à pleine voix leurs bêtes Et pousser en « iouksant » de joie Le jeune taureau noir et blanc.

914

Pour finir les ustensiles du chalet, La chaudière les « oiseaux » Font craquer les échelles Du gros char pesamment chargé.

10

Quand ils passent dans les villages Les armaillis, bons lurons Lorgnent les jolis minois Des jeunes filles de par là-haut.

Souvent ils vont remplir la boille Un moment au cabaret « Catherine, une bouteille! « Vite! ici le biberon! »

12

Tout le monde gens et bêtes Enfin arrivent au bout Voici le paturâge, la gîte Et la cheminée du chalet.

ah Jasiv no my 13 decerta en

Belles génisses, jeunes bêtes Mères vaches allez paître Tachetées noires, tachetées rouges Mangez à votre appétit.

Le lait dans la chaudière Se versera à pleins baquets Pour remplir sa panse noire Il faudra bien des grands « diétsets ».

pire 15 origing siled in

Belles vaches, allez mangez A plein museau le porte-rosée. Vous remplissez nos gamelles Et nous donnez à « souper ».

16

Tout sort de votre belle tétine: Le fromage, le « bretsecuiô », Le sérac et le bon beurre, La richesse de la maison.

17

Pour les plus fines bêtes Respect pour les Fribourgeois Ils se sont donné bien de la peine Pour faire primer la race pie-noire.

Ils ont fait « par main de notaire » Pour les vaches, pour les taureaux A chaque bête son extrait de baptême Dans un beau livre battant neuf.

19

Sur les monts, par les vanils Dans les forêts, les pâturages Dieu bénisse le troupeau, Les garçons, les armaillis.

Ecoutez les sonnailles Au cou de vos mères vaches Frappez sur vos poches à sel Beaux armaillis Oh! quel plaisir d'alper.

Les strophes qu'on vient de lire sont donc une description de la montée du troupeau à l'alpage; le réveil de la nature, la formation du troupeau, le départ, le défilé, l'arrivée au pâturage et l'installation dans le chalet. Il eut, sans doute, mieux valu intituler cette pièce d'un mot strictement patois mais malheureusement ce mot n'existait pas. Celui qu'on a choisi plus tard a dû être légèrement détourné de son sens habituel. Le vocable « poya » désigne en effet non « l'action de monter » mais simplement un « chemin montant ». Il a du reste été appliqué comme nom propre à des endroits déterminés situés dans le voisinage d'une rampe plus ou moins raide. Exemple, la belle propriété située à la sortie de la porte de Morat à Fribourg.

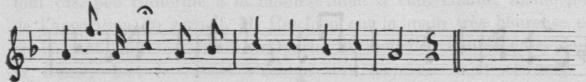
Il est assez singulier que ce dialecte gruyérien, si riche pour dénommer tous les détails de la vie agricole et alpestre, n'ait trouvé aucun mot du crû pour cet acte si important de la vie du montagnard. Il y a, du reste bien d'autres pauvretés dans notre patois, mais ce n'est pas ici le lieu de s'appesantir là-dessus, et revenons à notre chanson.

Cet essai sans prétention, que son auteur croyait voué à un oubli bien compréhensible, trouva une vogue tout-à-fait inattendue grâce à l'intervention d'un artiste fribourgeois, enthousiaste de tout ce qui, de près ou de loin, touchait à sa Gruyère. On a nommé le peintre bien connu, M. Joseph Reichlen qui se mit en tête de chercher un air pouvant s'adapter aux strophes qu'on vient de lire.

Dans la Gruyère on chantait déjà, depuis assez longtemps, un chant ayant, par une coïncidence assez curieuse, le même sujet, mais en patois vaudois. Il fut notamment introduit dans quelques écoles par M. P. Bovet, alors instituteur à Sâles (Gruyère). Voici ce chant tel qu'il était chanté alors. On remarquera qu'il n'a pas le refrain qu'on y ajoute actuellement, bien que la conclusion ait avec lui quelque parenté musicale.







son, hi!hou!hai! Cè to pré de so bosson.

2

Mein dè bâton por le battré
Ren qu'avoué quoquie raison;
De la sô, mè pourè vatzé
Saivon ben le bovairon (bis).

3

Por les aria, vignan toté, Les sénaille ein carillon, Et lé vi, et poué lé modzé, Moulon avoué lé modzon (bis).

4

Quand yë vayou siau veladzon Ben avan den lè vallon, Et siau riô, siau bôu, siau zadzé, Yë lutzayon su lé mont!

Ce chant, assez caractéristique, comme on le voit, fut tiré par M. P. Bovet d'un recueil anonyme intitulé « Hymnes et chansons » (page 326), publié par Georges Bridel, éditeur, en vente chez Delafontaine et Comp., Libraires, Lausanne (1854). Il y est noté « pour 2 soprano et basse à volonté ». — La 4^{me} strophe n'y figure pas; elle a été fournie à M. P. Bovet, par les bons soins de la Bibliothèque nationale de Berne. — Les trois premières strophes furent assez rapidement transformées en patois de la Gruyère par les chanteurs eux-mêmes et spécialement par les enfants; des variantes mélodiques y firent aussi leur apparition peu à peu.

M. J. Reichlen connut certainement cette mélodie et, comme le mètre de la poésie nouvelle « La poya » s'y adaptait parfaitement, et que, d'autre part, son caractère pastoral à souhait lui convenait on

ne peut mieux, il la choisit et bientôt la chanson parut tout au long, texte et musique, dans un superbe fascicule de la *Gruyère illustrée*. (Vol. IV et V, année 1894, p. 38.) M. C. Meister, alors directeur de musique à Bulle, avait noté la mélodie et l'accompagnement de piano. En voici la teneur exacte:



Le couplet porte, par erreur, deux doubles croches sur le « pa » de « campanyè ». D'autre part on remarquera que l'intonation n'est pas aussi jolie que celle du chant ancien, restituée dans la mélodie chantée actuellement et que plusieurs particularités rythmiques rendent l'exécution de ce chant, tel qu'il est noté assez difficile et, en tout cas, peu conforme à la manière dont il était chanté, même lors de l'apparition du recueil. M. Reichlen eut la main très heureuse en choisissant pour le refrain une partie de mélodie chantée alors dans la Glâne, dont le cachet s'adapte très bien au sujet et dont le rythme produit une heureuse diversion. C'est parce qu'il l'avait adjoint lui-même, qu'il crut, presque par scrupule, devoir mettre la mention: « Ce refrain est ad libitum ». - Les 2 croches de « ta » à « montanyè » sont précisément une de ces variantes populaires qui se sont introduites dans la Gruvère, sur l'ancien texte et qui ajoutent au charme de la mélodie. M. le professeur Joseph Bovet se souvient d'avoir chanté le « Vini tot' à la montanye » en 1886 déjà avec cette variante.

L'apparition du remarquable recueil de M. Reichlen fit sensation et aussitôt, on délaissa, la version vaudoise pour la nouvelle poésie, bien gruérienne celle-là. Les chanteurs qui purent se procurer « La Gruyère illustrée » se mirent en devoir de la propager et parmi eux, il nous plait de citer le toujours regretté Alfred Esseiva, (mort accidentellement au Vanil Noir) qui, avec ses frères, s'en était fait une spécialité et la chantait fréquemment d'une voix vibrante et agréable, avec une émotion très communicative. — La chanson était baptisée « La poya » ; c'est sous ce nom qu'elle a fait, depuis, son chemin et qu'elle est devenue populaire, non seulement dans la Gruyère, et dans tout le canton, mais même au dehors.

C'est ici que se place un événement qui consacra la fortune de « La poya ».

Il y a 10 ans, une société de chant de la Gruyère organisait une réjouissance à l'occasion du « baptême » de son drapeau. Comme on désirait mettre au programme de la fête quelques chants du crû on s'adressa, pour avoir des chœurs à plusieurs voix, à M. l'abbé Bovet, alors vicaire à Genève. Celui-ci s'empressa d'envoyer un chant pour lequel il avait la plus grande estime et qu'il avait noté à nouveau et soigneusement harmonisé à quatre parties, avec les retouches musicales nécessaires ou avantageuses. Le chant lui fut retourné avec ces mots: « Y pensez-vous?! cette vieille rengaine de cabaret!! »

- Le chœur dédaigné prit une éclatante revanche quelques années plus tard, à la fête cantonale de chant de Bulle, en mai 1910. — La commission musicale de la Société Cantonale de Chant, sur la proposition de M. E. Glasson, président cantonal, eut l'heureuse idée de faire, à chaque réunion générale, une place au folklore fribourgeois et de choisir un ou plusieurs chants du pays comme morceaux d'ensemble. A la fête de Bulle on désira faire exécuter, par les sociétés de la Gruyère réunies, un chant en patois, arrangé à quatre parties. Ce fut « la poya », harmonisé à 4 voix d'hommes par M. Joseph Bovet, qui fut choisi. Au concert du 22 mai, il fut exécuté magistralement, sous la direction de M. Jules Corboz, instituteur à Broc. Les auditeurs de ce concert se souviendront aisément du frisson qui les a saisis dès les premiers accords et de l'enthousiasme frémissant qui a fait lever tout l'auditoire au bout de quelques mesures. Il sembla un instant que toute l'âme de la Gruyère et du canton de Fribourg planait parmi les vibrations du chant, dans le vaste hall dressé pour les représentations de Chalamala. Les exécutants euxmêmes furent si impressionnés que beaucoup avouèrent n'avoir pas pu retenir des larmes d'émotion. Bref ce fut une minute d'étrange surprise et de sentiment patriotique intense.

Inutile de dire que le chant fut bissé frénétiquement. Le même jour l'auteur de l'harmonisation éconduisait plusieurs demandes d'achat de son arrangement. Une édition de plusieurs milliers d'exemplaires fut écoulée en quelques jours. Ajoutons encore le détail suivant: C'est au succès de sa première tentative de populariser chez nous, par une harmonisation à 4 voix d'hommes, les plus jolies mélodies de nos chants fribourgeois, qu'est due la réalisation du recueil si apprécié de M. Bovet, intitulé « Nos chansons ». Au risque d'être indiscret, disons que la deuxième édition de ce remarquable ouvrage, troisième mille, est presque épuisée, ce qui constitue un beau succès de librairie, pour notre Suisse romande.

Naturellement le « Ranz des vaches » et « La poya » eurent une place d'honneur dans le nouveau recueil et c'est au long et au large dans le canton et ailleurs que ce chant, devenu vraiment fribourgeois et gruérien, fut exécuté en patois, en français ou en allemand. Seules, fatalement, les premières strophes ont le privilège de figurer dans le recueil de chœur d'hommes. La traduction française isorythmique est de M. Bovet lui-même et la traduction allemande de M. A. Dillier, jadis professeur à l'Ecole Normale. — De nombreuses reproductions,

autorisées, ont été faites du chœur français dans diverses publications et recueils de la Suisse romande et du Jura. Partout ce chant s'est introduit et a trouvé faveur. Nos jeunes miliciens, dans les casernes, les cantonnements, les marches ont contribué aussi à le populariser; certains bataillons (bataillon 14), certaines batteries (batterie 17) en ont fait leur chant de prédilection et dès qu'il est entonné, il éclate dans toutes bouches.

Il est bien évident qu'il a plus de cachet exécuté avec son texte patois, mais il ne perd pas du tout autant que le prétendent certaines gens, dont le jugement est trop subjectif, à être chanté en français; il vaut mieux le donner dans une version française prononcée correctement que de le rendre ridicule, comme c'est souvent le cas, en estropiant un texte patois dont on ne connaît ni le sens ni la prononciation exacte.

Une constatation musicale est faite au sujet de la « Poya ». C'est à une, parfois à deux voix que jadis on l'entendait chanter; il n'en est plus ainsi maintenant, car dès qu'on l'entonne dans une assemblée, c'est l'harmonie toute entière qui prend son vol. Les accords font pour ainsi dire partie intégrante et inséparable du chant et, en fait, ils le parent d'une façon remarquable, lui donnant une toute autre allure que lorsqu'il est chanté à l'unisson. La même constatation a été faite pour le « Ranz des vaches ».

Maint lecteur se demandera peut-être: « Y a-t-il donc. dans le chant lui-même, quelque chose qui justifie la faveur dont il jouit?» Le musicien répondra : « Oui, ces quelques lignes de musique, qui peuvent paraître insignifiantes à un observateur superficiel, renferment de quoi expliquer une part de l'attrait qu'elles exercent ». Voici, en deux mots, quelques raisons. - Le sujet du chant est éminement pastoral, montagnard; il évoque la poésie d'un départ de troupeau pour le chalet; or, la musique elle-même, indépendamment de son texte, a quelque chose de rustique, de pastoral; la prédominance de la quinte, le saut vers l'octave avec chute vers la tierce, en croches, sur « montaniè » ont une grâce, un charme très particuliers ; la conclusion en tierce de presque toutes les phrases, chose très caractérisque, ajoute beaucoup à cette impression. Le rythme en est simple, populaire et la courbe mélodique renferme un certain mélange de mélancolie et de vivacité, qu'on trouve déjà dans le « Ranz des vaches ». - Nul doute aussi que le chant de la Poya n'ait sur des exilés le même effet que le « Ranz », tant il rend bien le caractère

de notre terroir et de ses habitants. Un armailli le disait un jour dans son savoureux patois : « Kan i oudzou ha tsanthon, lié bi cotaô lè-j'iè, vêyo tota la Grevire, e mè chinto vinyi to biè! » (Quand j'entends cette chanson, j'ai beau fermer les yeux, je vois toute la Gruyère et je me sens advenir tout « blet » !) ¹

Les quelques lignes qui précèdent auront, pensons-nous, une ample justification dans la place que prend le chant en question dans notre vie populaire. Les quelques strophes destinées à illustrer un épisode intéressant de la vie de nos montagnards, la musique bien simple d'un vieux chant, restaurée et rendue pratique pour nos chœurs d'hommes, auront ainsi contribué à entretenir et à réchauffer encore chez nous l'amour de notre beau pays : c'est là une bien belle récompense pour leurs auteurs. Voici l'harmonisation du chant pour 4 voix égales, due à M. Bovet. avec le texte français rythmé :

¹ Il va bien sans dire que tout ce que nous venons de dire au point de vue musical, dans cette petite étude, nous a été fourni par une plume autorisée en ces matières: M. l'abbé Bovet, professeur à Hauterive, qui a bien voulu nous prêter très obligeamment son aimable et précieuse collaboration.

